

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 MARS 2019

1/2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL (VILLE) ET BUDGET ANNEXE (PATRIMOINE LOCATIF)

L'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *le conseil municipal arrête le Compte Administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire* ».

Cet article est complété par l'article L2121-14 du même code qui prévoit que « *le conseil municipal est présidé par le Maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le Compte Administratif du Maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote* ».

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2018.

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants :

**A – BUDGET PRINCIPAL**

a) Section de fonctionnement :

OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles	920 à 929 Charges et produits ventilés	21 027 021,64	4 958 868,64
	931 Opérations financières		1 879 346,58
	932 Dotations et opérations non affectées	54 526,68	10 316 126,82
	933 Impôts et taxes non affectées		9 923 478,25
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>		<b>21 081 548,32</b>
Opérations d'ordre	934 Transferts entre sections	2 833 857,11	131 631,70
	<b>Total opérations d'ordre de l'exercice</b>	<b>2 833 857,11</b>	<b>131 631,70</b>
<b>Total opérations de l'exercice</b>		<b>23 915 405,43</b>	<b>27 209 451,99</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>			<b>3 294 046,56</b>
Résultats antérieurs	002 Excédent de fonctionnement reporté		8 227 910,02
<b>RESULTAT DE CLÔTURE (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)</b>			<b>11 521 956,58</b>

b) Section d'investissement :

OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles	900 à 909 Dépenses et recettes ventilées	7 654 754,32	2 006 454,40
	911 Opérations financières	1 869 510,21	
	912 Dotations, subventions non affectées		906 839,16
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>	<b>9 524 264,53</b>	<b>2 913 293,56</b>
Opérations d'ordre	910 Opérations patrimoniales	506 706,10	506 706,10
	914 Transferts entre sections	131 631,70	2 833 857,11
	<b>Total opérations d'ordre de l'exercice</b>	<b>638 337,80</b>	<b>3 340 563,21</b>
<b>Total opérations de l'exercice</b>		<b>10 162 602,33</b>	<b>6 253 856,77</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>			<b>-3 908 745,56</b>
Résultats antérieurs	001 Excédent d'investissement reporté		960 613,82
<b>RESULTAT DE CLÔTURE (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)</b>			<b>-2 948 131,74</b>
Restes à réaliser de l'exercice 2018		795 031,30	

B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

a) Section de fonctionnement :

OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles	011 Charges à caractère général	142 745,03	
	65 Autres charges de gestion courante	24 285,46	
	67 Charges exceptionnelles	183,39	
	70 Ventes de produits fabriqués prestations		114 753,56
	74 Dotations, subventions et participations		70 000,00
	75 Autres produits de gestion courante		2 508,27
	77 Produits exceptionnels		53 587,90
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>	<b>167 213,88</b>	<b>240 849,73</b>
Opérations d'ordre	042 Transferts entre sections (amortissements)	18 231,00	
	<b>Total opérations d'ordre de l'exercice</b>	<b>18 231,00</b>	
<b>Total opérations de l'exercice</b>		<b>185 444,88</b>	<b>240 849,73</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>			<b>55 404,85</b>
Résultats antérieurs	002 Déficit de fonctionnement reporté	47 351,58	
<b>RESULTAT DE CLÔTURE (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)</b>			<b>8 053,27</b>

b) Section d'investissement :

OPERATIONS	CHAPITRES	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Opérations réelles	16 Emprunts et dettes assimilées	152,44	304,88
	21 Immobilisations corporelles	12 348,07	
	<b>Total opérations réelles de l'exercice</b>	<b>12 500,51</b>	<b>304,88</b>
Opérations d'ordre	040 Transferts entre sections (amortissements)		18 231,00
	<b>Total opérations d'ordre de l'exercice</b>		<b>18 231,00</b>
<b>Total opérations de l'exercice</b>		<b>12 500,51</b>	<b>18 535,88</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>			<b>6 035,37</b>
Résultats antérieurs	001 Excédent d'investissement reporté		174 747,53
<b>RESULTAT DE CLÔTURE (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)</b>			<b>180 782,90</b>
Restes à réaliser de l'exercice 2018		3 903,38	

Le conseil municipal est invité à :

- approuver le Compte Administratif 2018 de la Ville et le Compte Administratif 2018 de son budget annexe « gestion du patrimoine locatif » tels qu'ils se présentent ci-dessus et tels qu'ils sont repris dans le rapport détaillé joint en annexe,
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser de l'exercice 2018 pour un montant de 795 031,30 € au budget principal de la Ville et de 3 903,38 € au budget annexe « gestion du patrimoine locatif ».